



Francheville - Prairay

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 janvier 2017



Excusé : Stéphane Revol (pouvoir à Marie-Dominique Clair)

Statut de la Communauté de Communes

Les nouveaux statuts de la Communauté de Communes ont été adoptés à l'unanimité.

Urbanisme

La loi ALUR prévoit qu'à compter du 27 mars, les Communautés de communes seront compétentes en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme ou de cartes communales, sauf opposition dans les trois mois précédant cette date, d'au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population. Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité s'oppose au transfert de cette compétence.

Salle de rencontres

Le maire et le conseil municipal sollicitent François Patriat, Sénateur de Côte-d'Or au titre de sa réserve parlementaire, afin d'obtenir sa participation aux futurs travaux de la Salle de rencontres.

Restaurants du Coeur

Souhaitant s'engager dans la campagne de collecte des Restaurants du cœur, le maire et le conseil municipal invite chacun à déposer en mairie, aux heures de permanence des denrées alimentaires non périssables. Les dons seront reçus jusqu'au jeudi 9 février.

D'avance, **merci à tous pour votre générosité.**

Vergers conservatoire

Une vingtaine d'arbres fruitiers et 70 mètres de haies mellifères ont été plantés, à l'emplacement de l'ancienne décharge. Pour rappel, ce projet est subventionné à 80% par la Région. Cette opération d'un montant de 4 869,00 € coûtera à la commune 832,00 €.

Projet « les Villages, d'hier à aujourd'hui »

L'Office de tourisme de la Communauté de Communes propose de relancer le projet « les Villages, d'hier à aujourd'hui ». L'objectif est de montrer l'évolution du village à travers l'histoire et le patrimoine. Pour cela, l'Office a besoin de photos ou de cartes postales. Vous pouvez les transmettre à l'Office de tourisme avant le 3 mars 2017 (Bien inscrire votre nom au dos).

Mairie de Francheville - Place de l'Eglise - 21440 FRANCHEVILLE - Tél. 03 80 35 07 78

Horaires du Secrétariat : Jeudi de 10h00 à 12h00 et samedi de 11h00 à 12h00

Site : www.mairie-francheville21.fr – Mél : secretariat@mairie-francheville21.fr